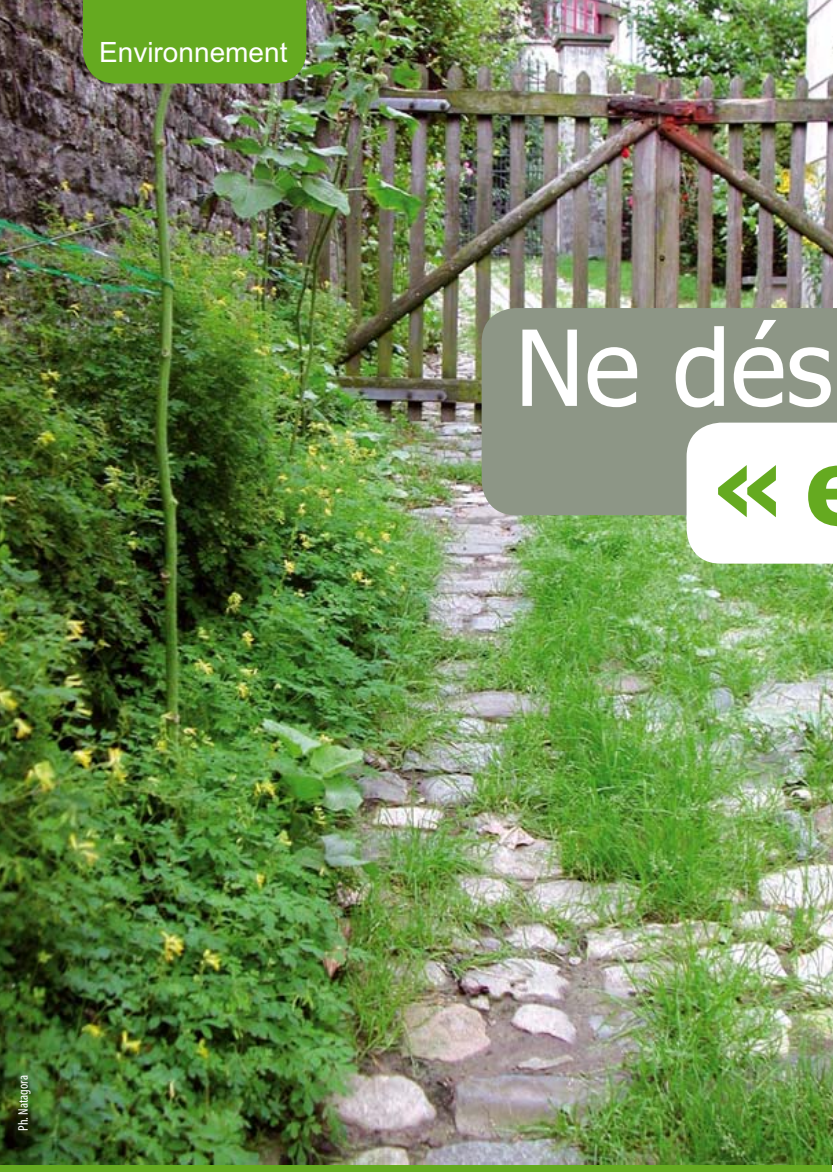

Ph. Natagora

Un bon exemple de gestion différenciée, où la végétation spontanée et les insectes trouvent harmonieusement leur place.

Ne désherbons plus, « enherbons » !

Comme chaque année, à l'approche du printemps, nous retrouvons nos réflexes de jardiniers : préparation des outils, réparation de la tondeuse ou encore achat de pesticides. En plus des problèmes de mousse et des trous dans le gazon, nous voulons résister à l'invasion des premiers pucerons, à l'envahissement rapide des plates-bandes par les mauvaises herbes, au mildiou sur les rosiers, tout en sachant que le maintien d'un havre de verdure soigné représentera une tâche quotidienne et fastidieuse. Une lutte à reconduire sans cesse.

Paradoxalement, nous sommes, pour la plupart, sensibles à la protection des espaces naturels, et quelquefois prêts à effectuer des milliers de kilomètres pour entrer en contact avec une nature vierge, sauvage, pleine d'imprévus.

Concilier nature et jardin

Il est courant d'entendre dire que la nature n'a pas sa place en ville. Or il existe, au contraire, une réelle demande de la population pour plus de nature en zone urbaine. Dans un contexte où l'érosion de la biodiversité se poursuit inlassablement, les espaces verts et les jardins pourraient jouer un grand rôle dans la lutte contre cette régression : meilleur accueil de la nature (plantes sauvages, espèces indigènes) dans les zones urbaines, constitution d'un véritable maillage écologique le long des chemins, des routes et autoroutes, des voies ferrées et navigables.

Prenons l'exemple des parcs publics. Leurs gestionnaires sont parfois confrontés aux exigences de « propreté » de certains riverains. Propreté qui passe, entre autres, par une éradication des « mauvaises herbes »… et va de ce fait à l'encontre du souci de préservation de la biodiversité. Or, avant même de se poser des questions sur la manière de procéder à cette éradication dans les meilleures conditions, il faudrait en aborder une autre, bien plus fondamentale : pourquoi enlever les mauvaises herbes ? C'est d'autant plus vrai que ce besoin supposé de « propreté » monopolise souvent une grande partie du budget « espaces verts » et peut être à l'origine d'autres nuisances. Un sol désherbé se fragilise et sera plus sensible à l'érosion.

L'enherbement, la meilleure alternative au désherbage !

Il convient non seulement d'investir dans les alternatives aux herbicides, mais aussi et surtout d'aller au-delà en cherchant des alternatives au désherbage lui-même. D'une manière plus globale, c'est le regard collectif sur notre cadre de vie qui doit évoluer. Aujourd'hui, la présence d'herbes spontanées en ville ou sur nos routes est trop souvent perçue comme un défaut d'entretien. A nous tous de modifier cette perception, comme l'ont déjà fait d'autres pays d'Europe ou d'Amérique du Nord. Là-bas, on accepte la végétation spontanée et on aménage l'espace urbain pour qu'elle y trouve harmonieusement sa place.

Chacun de nous, qu'il soit responsable dans une commune, au MET, à la SNCB, dans une école, ou qu'il soit simple citoyen, peut jouer un rôle dans la mise en œuvre de cette nouvelle conception de l'espace. Il est primordial de sortir de la vision cartésienne de l'aménagement des espaces verts et de rendre une certaine liberté à la nature, de prendre conscience qu'il est impossible d'éliminer toutes les « mauvaises herbes » et qu'il faut accepter quelques plantes adventices sur la dolomie, quelques herbes folles dans les endroits peu gênants, quelques massifs colonisés par la végétation spontanée. Sans nécessairement faire de nos jardins et espaces verts une jungle inextricable. ■ **Frédéric Boutry**

Inter-Environnement Wallonie

Rencontre avec Emeric Dockers, jardinier « zéro pesticide » à Dilbeek

Ph. Frédéric Boutry

L'exemple parfait de ce qu'il ne faut pas faire : la pelouse de l'Aéropole de Charleroi, où la « nature » est réduite au rang de simple tache verte sur la rétine.

« Ce sont les **pesticides** que l'on doit **maîtriser**, pas la nature ! »

Vous faites du jardinage écologique. Pourquoi ce choix ?
Je suis jardinier dans un quartier composé d'un peu plus de 200 habitations sociales, sur le territoire de la commune de Dilbeek. Nous sommes, je pense, allés trop loin dans l'utilisation des pesticides. La plupart du temps, ils ne sont pas nécessaires. Il est beaucoup plus motivant de travailler en faisant de la nature une alliée, et non plus une ennemie. Qui plus est, j'ai remarqué que cette démarche provoquait le retour d'espèces animales et végétales dans les jardins, parfois dans un laps de temps assez court.

Etes-vous soutenu dans votre démarche ?
Depuis 2006, la commune exige d'entretenir les espaces verts sans herbicide (1). Cela ne change pas grand-chose pour moi, car j'avais déjà cessé d'en employer dès 2004. Ce sont les pesticides que l'on doit maîtriser, pas la nature !

Concrètement, comment se traduit le jardinage écologique dans votre manière de travailler ?
Que le jardinage soit traditionnel ou écologique, les méthodes sont presque les mêmes. A part le fait de ne plus devoir porter un réservoir de pesticides sur le dos, la principale modification tient dans l'organisation du temps de travail. Il faut anticiper davantage les travaux d'entretien. On travaille au cours de l'hiver pour éviter des problèmes qui pourraient survenir au printemps. On étale les tâches tout au long de l'année, alors qu'avant, l'essentiel du travail se faisait à la bonne saison. Etre plus en accord avec la nature est moins stressant pour le personnel d'entretien que de manipuler des produits herbicides.

Quelles sont les réactions des habitants face à une gestion plus écologique?
On peut souvent prévenir les plaintes éventuelles en expliquant pourquoi on travaille de cette manière et quels changements vont survenir. L'utilisation de désherbeurs thermiques sur les sentiers de randonnée, par exemple, n'est pas encore bien acceptée par la population, car cela laisse des traces sur le sol. En fait, les habitants ne comprennent pas toujours le sens de la législation flamande qui interdit les pesticides dans les espaces publics. Certains la perçoivent comme une simple interdiction de plus dans un monde déjà fort réglementé par les autorités. Ce serait tellement plus simple s'il suffisait d'invoquer le respect de l'environnement naturel…
Par ailleurs, certaines herbes poussent spontanément dans les parterres. En connaissant leurs propriétés et leur cycle de vie, on peut sensibiliser la population à l'écologie et la rendre plus tolérante à l'égard de cette végétation spontanée. Il faut sans cesse expliquer l'intérêt que peuvent procurer les plantes sauvages que nos grands-parents utilisaient jadis mais qui sont introuvables aujourd'hui : accueil des papillons, préparation de tisanes, etc.
Aujourd'hui, la commission du quartier où je travaille me demande même de faire des visites guidées avec les habitants. Les gens comprennent de mieux en mieux qu'un entretien sans pesticide est plus écologique, mais aussi, finalement, plus esthétique.

Cela coûte-t-il moins cher à la commune ?
Ce n'est en tout cas pas plus cher qu'avant. Et pour ce qui concerne l'entretien, cela ne demande pas plus de temps. Il faut seulement un peu mieux connaître la nature et son fonctionnement.
Si l'on veut que la population accepte les changements, il ne suffit pas d'imposer de nouvelles réglementations interdisant les herbicides, il faut aussi proposer des solutions concrètes et être sur le terrain pour les expliquer. Les jardiniers peuvent jouer ce rôle, car ils connaissent le terrain et sont en contact permanent avec la population. Or, les responsables communaux sous-estiment encore souvent ce travail de sensibilisation des jardiniers. ■ **Propos recueillis par F.B.**

(1) Depuis 2004, une réglementation a été mise en place en Flandre, afin de réduire l'usage des pesticides par les services publics.

Pour tirer profit de l'esprit du lieu : **la « conception différenciée »**

Rencontrer les demandes de la population et le souci de protection de l'environnement tout en tenant compte des contraintes pratiques de gestion, comme le manque de main-d'œuvre et la limitation des budgets : ce sont ces objectifs, parfois contradictoires, que tente de concilier ce que l'on appelle « la conception différenciée ».
Première étape : on dresse l'inventaire (cartographique ou autre) des espaces à entretenir. Plusieurs paramètres sont nécessaires : la superficie, la localisation, les aménagements existants, les usages des lieux… Seconde étape : on répartit le territoire en classes d'entretien (trois, cinq ou plus), allant de zones de grande tolérance à la nature spontanée (très peu ou pas d'entretien, une à deux tontes par an…), à des zones nécessitant un degré d'intervention plus élevé (tonte régulière, désherbage…). Ainsi, dans un parc, on peut classer une zone éloignée selon un code de gestion moins interventionniste (fauchée une à trois fois par an), alors que des zones proches d'habitations feront l'objet d'un entretien plus soutenu. Les moyens (financiers et humains) libérés par la gestion extensive d'une parcelle permettront de répondre aux besoins des zones à degré d'intervention plus élevé.
Pratiquée depuis longtemps en France, en Flandre et à Bruxelles, la conception différenciée reste encore anecdotique en Région wallonne. Pourtant, elle a tout pour plaire. Elle ne bride pas la créativité du paysagiste, mais amplifie au contraire ses moyens d'action. La gestion différenciée privilégie en effet la dynamique des individus et des populations végétales. Elle incite à penser, lors du choix des espèces, à l'entretien futur et à planter la bonne espèce au bon endroit. Tirer profit de l'« esprit du lieu » est le maître mot. Comment ? En favorisant les espèces indigènes adaptées au milieu qui vont permettre une plus grande variété de paysages... et une diminution des coûts d'entretien. Au lieu d'axer l'essentiel de la recherche esthétique sur la diversité des couleurs d'espèces horticoles plus coûteuses, on opte pour des essences plus résistantes et moins exigeantes en entretien – donc moins chères –, rustiques et accueillant la biodiversité, tout en jouant sur la dynamique et la texture des espèces végétales (mélanger les âges, les individus taillés ou non, etc.). ■ **F.B.**

Le truc du jour

Comment désherber facilement l'entrée pavée ou en graviers de votre maison ? Il suffit de verser sur les herbes non désirées le fond d'eau de cuisson de vos légumes. C'est totalement efficace et... gratuit.
Pour d'autres infos sur les alternatives et les dangers des pesticides : www.pesticide.be

En savoir +
gestiondifferenciee.be